



LES TABLES RONDES DU CONSEIL MUNICIPAL LOURTIER – 4 février 2025

Le Conseil municipal organise plusieurs fois par année des rencontres pour dialoguer avec la population dans les différents villages de la Commune.

Voici un condensé des tables rondes du Conseil municipal qui ont eu lieu le 4 février 2025 à la salle polyvalente de Lourtier, en présence d'une quarantaine de concitoyennes et concitoyens, ainsi que différentes réponses apportées par la Municipalité.

MOBILITE

Gratuité des transports : Depuis quelques mois, les transports publics de la Commune sont gratuits pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans. La gratuité n'est toutefois effective que jusqu'à Etiez. Pourtant, il serait intéressant de l'étendre jusqu'à Sembrancher, village où se situent le centre médical et les commerces.

Cette question a été soulevée plusieurs fois. La gratuité a été mise en place en 2024, en sachant que des contraintes logistiques seraient présentes. La Commune est en recherche de solutions concrètes pour pallier ce problème et rendre les transports publics encore plus attractifs et efficaces.

Gratuité pour les visiteurs : Dans certains lieux touristiques, notamment des villes, la gratuité des transports est offerte aux visiteurs afin de les inciter à ne pas utiliser leurs voitures. Serait-il possible d'envisager un système similaire à Val de Bagnes et d'encourager les visiteurs à laisser leur voiture par exemple à Curala, notamment pour aller à Brunet ?

Ce système existe déjà. Si une personne paye la taxe de séjour, elle a la gratuité des transports. Un vacancier ou R2 qui paye la taxe de séjour obtient le VIP Pass valable du 1er juin au 31 octobre et bénéficie de la gratuité des lignes de bus, y compris de la navette estivale qui se rend à la Cabane Brunet.

Un effort de promotion doit être fait.

Covoiturage : Certaines personnes font du covoiturage pour se rendre sur leur lieu de travail. Cela permet également de réduire le nombre de voiture. Est-ce qu'un effort pour inciter les personnes à le faire pourrait être envisagé ?

Différents outils sont en place ou en cours de réflexion, depuis plusieurs années. Le meilleur outil aujourd'hui reste l'application WhatsApp, sur lequel des groupes dédiés sont créés.

Une réflexion est également en cours à l'échelle du district. Une application dédiée au covoiturage coûterait CHF 100'000.- pour son développement seul, sans compter les coûts de maintenance.

Horaires des bus : Le dernier bus pour Lourtier arrive le soir au village vers 19h30, ce qui ne permet pas de l'utiliser pour une activité, par exemple dans la vallée.

Un centre de compétence pour la mobilité a été créé, et un sondage a été transmis pour connaître les besoins réels des utilisateurs. Une réflexion est également menée sur le principe d'avoir des bus à la demande.

Arrêts de bus : Deux problèmes aux arrêts de bus sont soulevés. Le premier concerne l'accessibilité des horaires. Les panneaux sont parfois placés trop haut, et tout le monde n'arrive pas à les lire. Le deuxième point concerne l'attente. Les personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent avoir besoin de s'asseoir en attendant le bus, ce qui n'est aujourd'hui pas possible.

Une amélioration de l'accessibilité aux arrêts de bus est en cours. Des bancs seront ajoutés aux arrêts, sur demande, et les panneaux seront mis aux normes.

Sécurité des piétons : Les rues des villages de la vallée sont parfois étroites. Quelles mesures sont prévues pour réduire le risque d'accidents ?

Le plan directeur de la mobilité prend en compte cette question. L'une des pistes envisagées est la réduction de la vitesse dans les villages, ce qui n'était jusqu'à aujourd'hui pas envisageable pour les routes cantonales.

Une autre piste est, lorsque cela est possible, de faire sortir les voitures des centres des villages. Cette solution ne pourra pas être appliquée à tous les villages.

Route du Châble : Quelles améliorations sont prévues pour la circulation au Châble ?

La route du Châble absorbe 4'000 passages de voitures par jour. Un contournement par le haut du village est envisagé et en cours d'analyse.

TELEPHERIQUE CHAMPSEC - SARREYER

Parking du nouveau téléphérique : Le téléphérique reliant Champsec à Sarreyer ouvrira prochainement. Un parking est prévu proche du lieu de départ. Combien de places sont prévues et quand devrait-il être ouvert ?

Le parking comporte 12 places de parc. Des places sont également disponibles sur le Chemin des Baraudes. Dans un deuxième temps, il sera possible de l'agrandir si le besoin s'en fait ressentir. Le parking ouvrira en même temps que le téléphérique, soit le 17 février.

Horaires du nouveau téléphérique : Il est demandé quels seront les horaires du nouveau téléphérique reliant Champsec et Sarreyer ?

Les horaires correspondent à ceux des bus. Ils sont disponibles sur le site internet communal.



Voir les horaires

Conseil municipal

Route de Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
Tél. +41 27 777 11 00 - secretariatgeneral@valdebagnes.ch
www.valdebagnes.ch



CURALA

Attente à Curala : Les horaires des bus ne coïncident pas toujours avec ceux des trains. Il est demandé la possibilité d'améliorer la zone d'attente à Curala, par exemple en ajoutant un banc.

Le lieu est en constante amélioration. Télérverbier est d'ailleurs remercié pour l'ajout d'un ascenseur. La remarque sur le banc est entendue et sera analysée par le dicastère. Les temps d'attente ne peuvent pas être entièrement supprimés. Les écarts d'horaires viennent notamment du fait que la priorité est donnée aux transports scolaires.

Vélos à Curala : Plusieurs vélos abandonnés sont accrochés aux mains courantes à Curala. Un manque de places pour stationner son vélo est également souligné.

Le problème est connu par le dicastère. Une question en ce sens a été posée par le Conseil général en décembre 2024.

Deux racks à vélos seront posés durant le mois de février sur la partie supérieure du parking de Curala, ce qui supprimera deux places de parcs.

Un rack supplémentaire doit également être posé à la gare d'Etiez. Ceci sera fait durant le mois de mars, après des travaux de réaménagement.

Les vélos abandonnés seront également retirés durant le mois de février.

Gare de Curala : La gare dispose de beaucoup d'espace qui semble inutilisé. Est-il envisageable d'y mettre des consignes afin d'y laisser des skis ou des sacs ?

L'espace vide de la gare est utilisé par les TMR pour l'entretien des trains. Un monte-charge est nécessaire à cet effet et entreposé au fond de la gare. La gare a été étudiée dans ce sens et aucun espace ne peut être utilisé.

Il y a également des règles de sécurité. Les normes incendies ne permettent pas d'ajouter de constructions.

Toutefois, une offre de consignes existe (CFF et TVSA) et sera amenée à évoluer dans le cadre du projet Curala.

⇒ La prochaine table ronde sur la thématique de la mobilité aura lieu le 3 juin au Levron.